

# PRO-AM DE NOËL - RÈGLEMENT



**1 - Pro-Am de Noël, 36 trous sur 2 jours sur deux parcours : Chantaco et La Nivelles, mardi 27 et mercredi 28 décembre 2022.**

**2 – Inscriptions et engagements :** les inscriptions doivent être déposées ou adressées accompagnées du règlement à l'un des 2 golfs avant le 20 décembre 2022.

**Golf de Chantaco Route d'Ascain 64500 Saint-Jean-de-Luz**  
**Golf de La Nivelles Place William Sharp 64500 Ciboure**

L'engagement comprend les deux tours de l'épreuve, les cadeaux de bienvenue, le passage gourmand sur le parcours chaque jour, la dotation et le cocktail de remise des prix.  
Inscriptions limitées à 54 équipes.

**3 - Formule :** 1 professionnel et 3 amateurs. Les 2 meilleures balles en Net et en Brut sur chaque trou et addition des 2 tours. Coups rendus  $\frac{3}{4}$  du handicap

**4 - Handicap des amateurs :** les index seront ramenés à 24,4 pour les Messieurs et 28,4 pour les Dames. Les index seront contrôlés à la date du 24 décembre 2022.

**5- Groupes :** les équipes seront divisées en 2 groupes évoluant en alternance sur les golfs de Chantaco et de La Nivelles.

**6 - Horaires de départ :** les départs seront faits en shot gun à 9h00 sur les golfs de Chantaco et de La Nivelles

L'accueil se fera dans les deux golfs à partir de 7h45 avec remise des cartes aux pros et cadeaux de départs aux amateurs.

**7 - Classements et Dotation :**

- Le classement sera fait sur l'addition des scores du jour 1 et du jour 2. Dans le classement par équipe, le Net primera le Brut. En cas d'égalité à l'issue des 2 tours, le départage s'effectuera sur le parcours de Chantaco. Les dotations en Net et en Brut ne sont pas cumulables (professionnelles et amateurs).
- La dotation récompensera 3 équipes en Net et 3 équipes en Brut. Les chèques des gains professionnels seront remis lors de la remise des prix. La présence physique de l'équipe à la remise des prix est obligatoire. En cas d'absence les prix seront remis à l'équipe suivante. Le Comité de l'Epreuve se réserve le droit de modifier la dotation.

Dotation Professionnels non cumulable

1er Net 550€ - 1er Brut 500€

2ème Net 450€ - 2ème Brut 400€

3ème Net 350€ - 3ème Brut 300€

# PRO-AM DE NOËL - RÈGLEMENT



- La remise des prix, suivie d'un cocktail, aura lieu le mercredi 28 décembre au Golf de Chantaco à 18h00. Une tenue vestimentaire respectant le code vestimentaire du Golf de Chantaco (ni jean, ni tee-shirt) est obligatoire pour tous.

## 8 - Marques de départ :

- Marques Blanches :
  - Pros
  - Amateurs Messieurs index  $\leq 4,4$
- Marques Bleues :
  - Proettes
  - Amateurs Dames index  $\leq 4,4$
- Marques Jaunes :
  - Pros Seniors
  - Amateurs Messieurs index  $\geq 4,5$
- Marques Rouges :
  - Proettes Seniors
  - Amateurs Dames index  $\geq 4,5$

**9 - Entraînement :** aucun joueur ne pourra s'entraîner entre le 1<sup>er</sup> tour et le 2<sup>nd</sup> tour sur l'un des parcours lui restant à jouer, sous peine de disqualification.

**10 - Doute quant à la procédure :** conformément à la Règle 3.3, si un joueur doute de ses droits et de la procédure à suivre il peut jouer une seconde balle sans pénalité. Le tour achevé, les compétiteurs rapporteront immédiatement les faits auprès du Comité de l'Epreuve lorsqu'ils rendront leurs cartes.

**11 - Voitures :** l'utilisation des voitures n'est pas autorisée sauf accord express du Comité de l'Epreuve.

**12 – Comité de l'Epreuve :** il sera composé d'un représentant de chaque golf (Président ou Président AS), des directeurs des Golfs de Chantaco et de La Nivelle.